



CGT Finances Publiques 93

Assemblée générale du 19 avril 2019

Rapport d'activité 22 novembre 2018 au 19 avril 2019

PRÉAMBULE

Depuis des mois, les collègues se mobilisent avec leurs sections syndicales dans toute la France contre les restructurations, les suppressions d'emplois, la destruction des missions et le projet de liquidation de la DGFIP intitulé « Géographie revisitée » porté par M. DARMANIN, ministre de l'action publique et des comptes publics et M. PARENT.

Depuis, M. DUSSOPT, ministre de la fonction publique a présenté son projet de loi dit de « transformation de la fonction publique », projet de loi qui, si elle est votée, serait un véritable outil de démantèlement du statut général et des statuts particuliers mais aussi de dislocation de notre administration.

D'ores et déjà, la ville de Bobigny s'est portée candidate pour mettre en place une agence comptable dès le 1^{er} janvier 2020 avec à la clef des détachements d'office d'agents vers cette structure.

Et n'oublions pas la réforme des retraites annonçant la fusion des 42 régimes de retraite en un seul et concomitamment la mise en place d'un régime par points.

Tout va très vite. Mais en même temps la résistance s'organise.

Ce rapport traite donc de l'activité depuis la dernière assemblée générale du 22 novembre 2018. L'AG de ce jour, étant donné que ce sera la seule de l'année, traite donc de l'activité de la section.

RAPPELS CHRONOLOGIQUES

Décembre 2018 : élections professionnelles. La section syndicale CGT redevient la 1^{ère} organisation syndicale sur le département. 492 collègues soit 44,05 % des votants se sont prononcés pour la liste CGT. Soit une progression non négligeable (+ 15,78 %) et ce, malgré le vote électronique qui a vu un taux de participation passer à près de 63 % (- 10 points) sur le 93.

Le 14 décembre, la CGT appelle à la grève et aux manifestations.

Janvier 2019 : CTL emplois. La CGT a boycotté en première convocation mais s'y est rendue lors de la deuxième convocation. 61 emplois détruits au 1^{er} septembre 2019. La CGT a dénoncé cette situation aggravante et a voté contre. Un communiqué de la section portant sur les sujets du prélèvement à la source, des agences comptables et sur les règles de mutation a été diffusé. Une campagne d'HMI a été

organisé. Darmanin accorde une prime PAS de 200 € nets à 40 000 collègues créant ainsi des inégalités dans les services. La CGT revendique l'attribution à tous les agents, même si cette mesure s'avère insuffisante en matière de pouvoir d'achat.

Février 2019 : grève le 5 février, avec 15,22 % de grévistes à l'appel des 3 organisations départementales relayant l'appel des confédérations syndicales. Dans la foulée, la CGT FIP 93 organise avec Solidaires et FO des HMI. Lors d'une d'entre elles à Villepinte où 45 collègues étaient présents et après avoir voté une motion à l'unanimité, a été votée la grève pour le lundi 11 mars. À ce moment, le calendrier des jours de grève du mois de mars était inconnu. Cette proposition a été relayée sur d'autres sites comme Livry, l'AG a voté aussi la grève et pris appui sur la motion de Villepinte. Des motions ont été ainsi votées sur Auber, St Denis, Le Raincy, St Ouen, à la DDFIP aux services RH et de la paye...

Par ailleurs, une réunion des vérificateurs et des PCE de 27 collègues, à l'initiative de la CGT, Solidaires et FO a eu lieu à Satie pour discuter de la situation dans la sphère du contrôle fiscal externe mais aussi dans la sphère de la programmation. Un compte rendu a été rédigé réaffirmant leurs revendications, dénonçant l'augmentation des objectifs en matière de contrôle fiscal externe et la remise en cause des missions en PCE ;

Mars 2019 : Appel à la grève du 11 mars. Distribution de tracts à destination du public devant les sites avec signature d'une pétition, le matin. 120 collègues, avec leurs organisations, présents devant Moulin et en audience devant le DDFIP. Toutes les motions ont été lues et remises au DDFIP. Aucune réponse n'a été apportée sur la « géographie revisitée » hormis quelques pistes de réflexion que le Directeur a communiqué à la délégation, pas plus que de réponses aux revendications des collègues. Un compte rendu a été rédigé dès le soir-même et transmis dès le lendemain aux collègues. Le 11 mars, il y avait près de 20 % de grévistes et les CFP de Livry, Le Raincy, DDFIP Moulin ainsi que le SIE de Villepinte, les trésoreries de Bondy, Stains été fermés.

Appel à la grève DGFIP le 14 mars avec toutes les organisations syndicales, appel à un rassemblement à Bercy, avec plusieurs centaines de collègues : 13,52 % de grévistes, après plusieurs heures de palabres, une délégation a été reçue dont un représentant du 93.

Le 19 mars à l'appel des confédérations, près de 8 % de grévistes.

Et le 28 mars, grève DGFIP avec manifestation nationale, des cortèges se sont organisés sur différents centres du 93, plusieurs dizaines de collègues défilent contre le plan Darmanin de « géographie revisitée », contre le projet Dussopt de liquidation des statuts particuliers. Motion de soutien aux collègues du 31 qui sont en grève depuis plusieurs semaines. Le matin, la section était présente à Bercy avec les manifestants originaires des DOM qui voient le régime des congés bonifiés remis en cause.

Avril 2019 : pétition contre la mise en place de l'accueil sur RDV dans les SIE remise lors de la 2^{ème} convocation du CTL (le 1^{er} ayant été boycotté par toutes les organisations syndicales). Nous avons été informés de la volonté de la ville de Bobigny de mettre en place une agence comptable. Nous nous sommes rendus auprès des collègues à 2 reprises pour discuter des moyens à mettre en œuvre pour bloquer la création de cette structure, ce qui s'est pour l'instant traduit par l'adoption d'une motion.

L'activité de la section syndicale, durant ces 4 mois, a été à la hauteur des enjeux du moment. Souvent à l'initiative, elle est le moteur de la mobilisation. À chaque étape, elle a le souci de maintenir une présence forte par l'animation d'HMI régulières, la tenue de tournées de services et en informant constamment les agents via des tracts et son site internet.

Le gouvernement accélère le mouvement avec la loi Dussopt de « transformation de la fonction publique ». Pour autant, il ne faudrait pas oublier le projet Macron/ Delevoye prévoyant la destruction de nos régimes de retraite par répartition, et des 42 régimes spéciaux avec notamment du code des pensions civiles et militaires pour les remplacer par un régime unique par points. A cela, il faut jouter le plan Darmanin/Parent de destruction du réseau avec leur plan de « déconcentration de proximité » et son corollaire les milliers de suppressions d'emplois.

La CGT FIP 93 a communiqué ou relayé les différentes productions sur tous ces sujets. Elle n'aura de cesse de contribuer à créer les conditions de l'unité des collègues avec leurs organisations syndicales pour gagner sur ses revendications. Le mois de Mai est le moment où tout peut se jouer. Nous mettrons

tout en œuvre pour généraliser la grève, pour gagner cette lutte qui soyons honnête est d'ors et déjà rude. Déterminés et unis, massivement, amplifions la mobilisation.

Notre journal de section « Le mouton noir », permet d'apporter les informations nécessaires au déploiement de la CGT, sa tonalité est appréciée. En revanche, nous sollicitons tous les militants, tous les collègues à contribuer à sa rédaction et à faire remonter des idées d'articles. Le site Web local en s'adossant au site national, permet également d'être un facteur d'information, ce site est de plus en plus visité, d'autant que la news-letter est accessible que l'on soit syndiqué, ou non.

En 2018, 54 nouvelles adhésions ont été réalisés pour une section qui compte 230 adhérents soit une progression constante depuis plusieurs années et ce malgré une baisse des effectifs. Nous représentons un taux de syndicalisation d'environ 12 % de l'effectif total intégrant aussi des cadres A+.

Pour ce début d'année, nous en sommes à 146 adhérents et 35 nouvelles adhésions. Bien qu'un certain nombre ne restent pas sur le 93 (mutations, promotions...), le nombre d'adhésion régulier et la conscience des enjeux pour nos métiers explique la vigueur de la section.

Il est clair que la situation est compliquée. Mais notre rôle est d'aider à la mobilisation des collègues, à l'organisation pour faire aboutir nos revendications.

Cela se reflète aussi dans notre activité pour la défense individuelle.

Conséquence des suppressions de postes, et des vacances d'emplois, les difficultés et tensions dans les services s'accroissent. Nous sommes très souvent sollicités pour défendre des situations particulières, nous nous acquittons de ce rôle en nous rendant disponibles et en nous appuyant sur la technicité des membres de la section.

Nous sommes ainsi amenés à accompagner un nombre croissant d'agents en difficulté à l'occasion de convocations ou d'audiences avec la Direction. Nous sommes notamment régulièrement saisis de difficultés de titularisation.

INSTANCES PARITAIRES

CAP L

Chaque année en CAPL de mutation ou d'évaluation, nos élus font respecter les droits des agents. Les agents ont tendance à se tourner plutôt vers nos élus pour défendre leurs droits et garanties. En matière d'évaluation la section accompagne les collègues dès l'entretien hiérarchique et appuie leurs demandes auprès de la CAP locale, obtenant souvent des réductions d'ancienneté et des modifications du compte rendu d'évaluation.

En CAPL de liste d'aptitude notre intervention contribue à limiter l'arbitraire. De par la volonté de la direction Générale à s'inscrire dans la réduction des déficits publics, le nombre de potentialités diminue de façon drastique.

Ces résultats sont importants et participent du rayonnement de la section.

CDAS et CHSCT

Nous sommes également présents dans ces deux instances.

Sur le CDASS, notre intervention permet de maintenir les budgets sociaux pour l'ensemble des collègues. Cette année, la Direction Générale a réquisitionné une partie du budget des CDAS, les amputant de 5 %. Pourtant, nous avons maintenu le cap visant à avoir des sorties variées (parc de loisir, spectacles, séjours de vacances, visites culturelles...) mais aussi un arbre de Noël de qualité L'aspect social ne se résumant pas aux sorties nous avons appuyé l'abondement de chèques envers les agents en

difficulté ou l'amélioration de coin repas. Nous avons aussi insisté auprès de l'action sociale pour améliorer sa communication et pris les devants en présentant un planning prévisionnel des sorties pour 2019.

Sur le CHS,

Les conditions de travail plus que déplorables, le nombre de locaux à gérer dont certains en piètre état et les nombreuses situations de tensions dans les services (souffrance au travail, pressions hiérarchiques, stress...) demandent un engagement, une disponibilité et une réactivité sans faille de nos militants.

Nous sommes attentifs à tous les projets que la DDFIP met en place : construction de l'immeuble Berlioz, l'immeuble de Rosny, travaux de désamiantage à Neuilly mais aussi sur les restructurations

Cet important travail n'est pas assez connu des agents, ce qui nous incite à améliorer nos compte-rendus.

DANS L'INTERPROFESSIONNELLE

Notre section est représentée à l'UL de Bobigny et à l'UL de Bagnole Les Lilas, cette représentation pourrait s'avérer très importante pour des actions communes, notamment en ce qui concerne la trésorerie municipale de Bobigny.

CONCLUSION

Il est de notre responsabilité de construire avec nos collègues, le rapport de force dans l'unité, sur nos revendications, pour faire échec aux plans destructeurs de ce gouvernement et de son relais la Direction Générale.

Plus que jamais, nous allons continuer à nous battre pour toutes ces revendications :

- **Comblement de tous les d'emplois vacants**
- **Maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP, abandon du PAS**
- **Abandon du plan Darmanin/Parent de « déconcentration de proximité »**
- **Retrait du projet de loi Dussopt dit de « transformation de la fonction publique »**
- **Non à la mise place d'une agence comptable à Bobigny**
- **Arrêt des suppressions d'emplois**
- **Retrait de PPCR, abandon de RIFSEEP**
- **Défense du statut général et des statuts particuliers**
- **Maintien de tous les régimes de retraite, maintien du code des pensions civiles et militaires : non à la retraite par points.**

C'est l'occasion pour tous les participants de cette AG syndicale de s'exprimer sur tous les sujets et de définir leurs revendications.